Zeitschrift: bulletin.ch / Electrosuisse

Herausgeber: Electrosuisse

Band: 97 (2006)

Heft: 8

Rubrik: Forum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En quoi l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto va-t-elle «sauver» le climat – à supposer que l'homme soit réellement en train de le bouleverser? En rien, dans la mesure où les émissions de gaz à effet de serre vont continuer d'augmenter massivement. Grâce, entre autres, aux organisations écologistes, dont la lutte contre les énergies nucléaires et hydrauliques a bétonné pour longtemps la position dominante des agents fossiles.

«Ne nous leurrons pas. Le protocole de Kyoto n'est pas le fruit d'une mobilisation citoyenne», estime le magazine scientifique français *Fusion* (No 102, octobre 2004). «Il est plutôt le dernier avatar d'une stratégie malthusienne visant à freiner le développement des pays émergents, de la Chine en tout premier lieu.»

Il est en effet frappant de constater à quel point la Chine revient de façon obsessionnelle dans le discours des responsables internationaux, dès que l'on aborde les sujets de l'énergie et de l'environnement. Il est vrai que la perspective est saisissante. La Chine, à elle seule, augmentera ses émissions de gaz carbonique de près de 4 milliards de tonnes entre 2002 et 2030. C'est plus que la totalité des pays riches, dont les rejets augmenteront, eux, de 3,3 milliards de tonnes au cours de la même période.

Au vu de cette estimation de l'Agence internationale de l'énergie, l'ambition du protocole de Kyoto, qui impose une réduction globale de 5,5% des émissions des pays industriels, paraît totalement dérisoire. Faut-il s'en émouvoir? Car après tout, contrairement à ce que laisse supposer le déferlement médiatique, il n'y a pas unanimité au sein du monde scientifique sur les causes des changements climatiques.

Comme le rappelle d'ailleurs la récente démission du Groupement intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de Christopher Landsea: «Je ne peux pas continuer à participer à un processus que je considère comme motivé par des préjugés scientifiquement non fondés», a déclaré ce responsable de la recherche au Laboratoire d'océanographie et de météorologie atlantiques (NOAA).

Pour le professeur Marcel Leroux, directeur du Laboratoire de climatologie de l'Université de Lyon, le réchauffement global est une hypothèse fondée sur des relations simplistes, qui annonce une élévation de la température proclamée mais non démontrée: «Les contradictions sont nombreuses entre les prédictions et les faits climatiques directement observés. L'ignorance délibérée de ces distorsions flagrantes constitue une imposture scientifique», estime-t-il.

Les modèles climatiques politiquement corrects prévoient une hausse de la température. C'est devenu un postulat indiscutable. Or la hausse moyenne constatée depuis le début de la révolution industrielle à nos jours, sur laquelle s'appuient certains milieux pour annoncer l'apocalypse climatique, est de ... 0,6 degré centigrade. Ce qui correspond à la variation annuelle des températures entre Marseille et Nice. Doit-on, à partir d'une fluctuation aussi dérisoire, bouleverser les économies régionales et condamner les pays pauvres au non développement?

La perspective écologiste malthusienne est dans tous les cas vouée à l'échec, face au formidable besoin en développement de pays comme la Chine, l'Inde ou le Brésil. Claude Mandil, le directeur de l'Agence internationale de l'énergie, vient de le rappeler en présentant les perspectives mondiales publiées chaque année par l'agence: les programmes d'économies, aussi contraignants soient-ils, ne permettront pas d'inverser la hausse continue des émissions de gaz carbonique.

La seule solution réaliste consisterait à engager sans délai un véritable programme de substitution énergétique. Or les possibilités de substitution à grande échelle ont été pratiquement réduites à néant par ceux-là même qui brandissent l'épouvantail climatique. Autrement dit, en





Jean-Pierre Bommer, secrétaire général de la Fédération romande pour l'énergie (FRE)*

luttant sans relâche contre le développement de l'énergie nucléaire dans les pays industriels et contre la construction de grands ouvrages hydrauliques dans les pays en développement, les organisations écologistes ont consolidé à long terme la toute puissance des agents fossiles.

Nonobstant ces considérations, et quelle que soit la validité du dossier scientifique du changement climatique, il existe de très bonnes raisons d'alléger le rôle écrasant des énergies fossiles dans l'approvisionnement mondial. Pour des raisons géopolitiques tout d'abord: la diminution du poids du pétrole aurait pour conséquence de réduire les risques de guerre dans plusieurs régions du monde. Pour des raisons financières ensuite: l'instabilité et les hausses massives des prix des agents fossiles ont pour effet de fragiliser les économies de nombreux pays dans le monde. Pour des raisons sanitaires enfin: ces énergies polluent massivement l'air que nous respirons et portent atteinte à la santé de nombreux individus.

La Suisse, pour atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, entend privilégier la voie fiscale. La question fondamentale relative à son projet de taxation du CO₂, et qui semble avoir été perdue de vue, est de déterminer dans quelle mesure il en résulterait une diminution effective des rejets. Or rien ne permet d'affirmer que ce sera le cas, comme l'a confirmé l'incidence zéro de la hausse brutale des prix des carburants sur le trafic routier pendant l'année écoulée.

Une telle taxe constituera en revanche une atteinte à la compétitivité de l'économie nationale, faute de mesures équivalentes dans les pays concurrents. Elle aura également pour conséquence de détourner des moyens d'investissement de l'économie productive, et d'engraisser une bureaucratie que tout le monde prétend par ailleurs vouloir alléger.

Cette réserve ne doit pas être assimilée à de l'indifférence à l'égard des risques climatiques et des déséquilibres énergétiques. La situation est réellement préoccupante. Il ressort des dernières analyses à l'échelle mondiale que la consommation énergétique va augmenter d'au moins 60% au cours des vingt à trente prochaines années. Et, beaucoup plus grave, que cette hausse sera majoritairement couverte par les combustibles fossiles, faute d'alternatives réelles. Avec des risques autrement plus réels et mesurables en termes d'approvisionnement que climatiques, comme viennent de le démontrer, si besoin était, l'explosion des prix pétroliers et la crise ukrainienne.

Une contribution utile de la Suisse à une véritable politique de substitution supposerait la mise en œuvre rapide des mesures suivantes: valorisation du solaire thermique et du bois énergie, encouragement de la pompe à chaleur dans l'habitat par des dispositions promotionnelles et fiscales, allègement des contraintes en matière de débits d'eau. Mais aussi l'abrogation des mesures de discrimination du chauffage électrique adoptées par certains cantons dans les années 80, et dont le seul résultat a été d'assurer la position dominante des combustibles fossiles.